



## Je n ose pas aller au prud'homme

Par **Fidellia**, le **07/10/2019** à **15:03**

Bonjour

Voilà la cpam c'est rendu compte que mes fiches de paie et avenant de contrat était pas recevable pour eux

Car en effet j'étais mi temps thérapeutique et il est noté nul part n'y fiches payés n'y avenant

Ils ont déduits directement la somme sur les fiches de paie, donc la cpam pense que j'étais en mi temps dans l'entreprise alors que non contrat d un ans en temps plein.

L'entreprise ne veut pas modifier malgré plusieurs demandes de personnes différentes (assistante social, médiateur de justice et moi)

J'ai appelé les prud'homme en expliquant la situation, ils m'ont transmis le dossier...

Mais voilà j'ai peur de franchir le cap de peur de perdre car je viens d'accoucher et n'a pas de moyen financier

Je vous remercie d'avance pour votre réponse